

Reprise de concession pour non-renouvellement

Fiche de reprise pour non-renouvellement

LOGO DE
LA COMMUNE

Ville de

Cimetière de

Reprise Administrative

Tombe n°

Concession échue

Fosse (x) place(s)

Surface : m²

PHOTO

DE LA TOMBE

LE CONSERVATEUR DES CIMETIÈRES DE LA VILLE DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le règlement des cimetières en date

Considérant qu'il apparaît nécessaire et opportun de procéder, dans le cadre de la gestion normale du cimetière de, à la reprise de cette sépulture dont la concession n°..... (indiquer la durée de la concession et éventuellement les renouvellements intervenus) est échue depuis le

Vu le courrier, en date du, adressé à la famille et revenu dans nos services avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée »,

Considérant qu'à défaut de renouvellement dans un délai de deux années, le terrain fait alors retour à la commune, quel que soit son état, « **sans aucune formalité et sans la moindre mesure préalable de publicité** ».

CONSIDERANT qu'aucun monument représentant un **intérêt architectural** ou **historique local** ne couvre cette sépulture,

Déclare

Article 1^{er} :

La sépulture sus indiquée, dans laquelle repose(nt) x corps inhumé(s) le et le, est régulièrement reprise par la commune à compter du,

Article 2 :

Les agents du service des cimetières (*ou les employés de l'entreprise x en application du marché signé le*) procéderont à l'exhumation des restes mortels, à leur réunion dans un reliquaire et à leur dépôt dans l'ossuaire du cimetière de

Article 3 :

Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existants sur ledit emplacement seront évacués par les soins de la commune (*ou les employés de l'entreprise x en application du marché signé le*) et mis en déblai.

Article 4 :

L'opération d'exhumation sera inscrite sur les registres du service des cimetières par le gardien du cimetière de

Fait à, le

Le Conservateur des Cimetières,